

à plus forte raison peut-on tromper les jeunes, qui ne sont pas avertis et qui deviennent la proie du communisme.

C'est pour cette raison que nous, gardiens de la démocratie au Canada, devons avertir les jeunes du danger qui les menace.

Je continue la citation:

Pour ces motifs, nous examinons avec soin la question du mobile et les méthodes soigneusement prises pour susciter une conception morale et mentale appropriée dans l'esprit des futurs adeptes canadiens avant de les mettre au courant de la façon dont on entend se servir d'eux.

Dans presque tous les cas, comme il a été dit précédemment, les agents provenaient des «cellules» ou des groupes d'étude composés de membres secrets ou d'adhérents du parti communiste (le parti ouvrier-progressiste).

Le bien-fondé de ces déclarations a été prouvé, ce qui a entraîné des emprisonnements à cette époque. Il est donc très dangereux de mettre des millions à la disposition de ces jeunes Canadiens enthousiastes sans les orienter d'une façon plus convenable.

Un jeune membre de la Compagnie des jeunes Canadiens, du nom de Pierre Cléroux, a fait une déclaration significative, dans son enthousiasme de jeune voulant réaliser quelque chose, bâtir un pays. Voilà où se trouve le danger. Au fait, l'idéologie canadienne ne permet à personne de voir cette liberté et cette sécurité. Il y a donc danger que ces jeunes s'acheminent vers une idéologie socialisante, qui conduit au communisme. C'est pourquoi, dans l'enthousiasme du jeune qui fait cette déclaration, nous pouvons voir des paroles qui se rapprochent de la citation que j'ai faite tout à l'heure. Voici ce que dit l'article:

Dans cette entreprise, Pierre se définit à la fois comme un animateur, comme un gars qui «donne des coups de main» et comme un secrétaire. «Tout dépend de la situation et des gars avec lesquels je suis mis en présence, affirme-t-il. Mon rôle consiste à bâtir avec eux. Je participe à part entière au travail de préparation, mais je n'accepte jamais de poste de direction. Je me considère avant tout comme un dépendant. En chiffre, je fais probablement 60 p. 100 d'administration, 40 p. 100 d'animation.

Si ce jeune, pour louables que soient ses intentions, entend des paroles mensongères, il se peut qu'il leur prête foi. Nous avons, au Canada, des groupes de scouts, des écoles de neige et des camps de jeunesse. Grâce à tous ces éléments, il serait certainement possible d'établir des mouvements mieux orientés.

Je sais que le ministre continuera à penser et à dire que tout doit continuer de la même façon, car, grâce à la majorité du gouvernement, il sait qu'il peut organiser ce qu'il veut.

J'ai en main une lettre portant la date du 5 janvier, envoyée au coordonnateur régional des Métallurgistes unis d'Amérique, à laquelle le secrétaire d'État répondait, et je cite:

[M. Dumont.]

... un projet de loi modifiant la loi sur la Compagnie a été présenté et sera soumis à l'étude très bientôt. Le maintien de la CJC est assuré et les faiblesses révélées par l'enquête seront corrigées.

Nous constatons, par cette déclaration, que le maintien de la Compagnie des jeunes Canadiens étant assuré automatiquement, les discussions d'aujourd'hui n'apporteront pas de changement, parce que le gouvernement majoritaire fait la pluie et le beau temps au Parlement.

Je voudrais, de plus, signaler qu'au Canada, pays qui a produit des hommes de valeur, il serait, à mon sens, tout à fait logique que nous en revenions plutôt aux organismes d'autrefois. C'est pourquoi nous, du Ralliement créditiste, demandons que la Compagnie des jeunes Canadiens soit dissoute. Nous exigeons la dissolution de cette Compagnie qui a déjà, à mon sens, trop dépensé l'argent des Canadiens, alors qu'il existe déjà au Canada des organismes comme l'Association des scouts du Canada, qui a rendu de grands services et dont tous les Canadiens sont fiers. Au fait, cette Association a donné aux jeunes une discipline réellement extraordinaire.

Il me semble que l'organisme des jeunes scouts du Canada peut avantageusement remplacer la Compagnie des jeunes Canadiens, et l'argent dont jouissait cet organisme devrait être octroyé sous forme de subventions aux scouts pour leur permettre de continuer à bien servir le Canada.

Je pourrais aussi citer des organismes comme les troupes de Guides, les camps de jeunesse organisés dans certaines paroisses et les groupes folkloriques, qui devraient embrigader la jeunesse, lui permettre de s'amuser. Il faudrait orienter les jeunes qui s'ennuient probablement au Canada. Grâce à certaines subventions, ces organismes accompliraient 100 fois plus que la Compagnie des jeunes Canadiens, et M. Lucien Saulnier n'aurait jamais été obligé d'exiger—si nous avions aidé ces groupes que je viens de mentionner—la tenue d'une enquête sur la Compagnie des jeunes Canadiens.

Il existe aussi au Canada des groupes de majorettes composées de jeunes filles désirant recevoir une discipline, mais qui ne le peuvent pas parce qu'elles manquent de deniers.

A propos, dans ma circonscription, les jeunes cadets de Thetford Mines ont demandé des subventions pour aller représenter le Canada à Osaka, au Japon. On a répondu par la négative, et ainsi ce groupe de 50 jeunes Canadiens qui auraient pu, là-bas, aider à faire connaître davantage le Canada, devront rester à Thetford Mines. Il aura fallu que le président de ce groupe se rende quémander \$10,000 à Québec pour qu'une subvention soit accordée pour payer les frais de transport et